

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e de la gestion financière et comptable, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE SORBONNE UNIVERSITE, session 2023

La présidente de Sorbonne Université,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e de la gestion financière et comptable, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE SORBONNE UNIVERSITE, au titre de l'année 2023 :

Monsieur HOARAU Jean-Gilles, agent comptable EPSCP groupe supérieur, président, Sorbonne Université, Paris.

Madame LAMY Céline, ingénieure de recherche, vice-présidente, Sorbonne Université, Paris.

Monsieur CHAABNIA Oiasfi, attaché principal d'administration de l'état, expert, Université Claude Bernard, Lyon.

Monsieur BOURGINE Serge, attaché d'administration de l'état hors classe, Agence de Mutualisation des Universités et Établissements, Paris.

Madame PHARES Alexandra, ingénieure d'études de classe normale, Centre national de la recherche scientifique, Meudon.

Madame RICHARD Agnès, ingénieure d'études hors classe, suppléante, Sorbonne Université, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris, le 1^{er} septembre 2023

 SORBONNE
UNIVERSITÉ
DGS - RS
Pour la Présidente et par délégation
Directrice du développement des
compétences

Emmanuelle LE QUELLEC